

MEETING MINUTES

Compte rendu de la réunion :	Concertation régionale Louvain		
Date de la réunion :	28.09.2018		
Réf. :	Meeting minutes - draft		
Compte rendu rédigé par :	Gauthier Weyns	Le :	19.10.2018

Entreprise/Organisation :	Nom :	Présents
AGD&A	Sophany Ramaen	X
AGD&A	Bart Engels	X
AGD&A	Bart Vleugels	X
AGD&A	Sandy De Prins	X
AGD&A	Karolien Landsheer	X
AGD&A	Patrick Jodlowski	Excusé
AGD&A	Dorothy Cardoen	Excusée
AGD&A	Sven Spreutels	X
AGD&A	Godelieve Hendrickx	X
ACB	Geert Keirens	Excusé
WFS	Stijn Op de Beeck	X
Swissport Cargo Services	Luc Goethals	X
Brussels Airport Company	Marc Bogaerts	Excusé
Panalpina-Adelantex	Erik Huenaerts	Excusé
DHL Aviation	Gerrit De Sterck	X
DHL Global Forwarding	Frederik Verdickt	X
ACB - Président	Peter Goossens	Excusé
Aviapartner	Paul Van Den Bulck	X
BDP international	Bart Mariën	X
Forwarder Cluster	Danny Proost	X
MSE	Pascal Vanneste	Excusé
Landmark Global	Peter Smet	X
Forwarder Cluster	Dirk Coppens	X
Gosselin Group	Ronald Baes	Excusé
Crossroad Communications	Bjorn Bollingh	X

Prochaines réunions :

- **ACB Douane Comité de pilotage : 09.11 10 h - 12 h MR 2**
- **Concertation régionale : 28.11 13 h - 15 h MR 5**

1. Introduction

Le but de la présente réunion est de fournir une mise à jour sur ECS et sur les différents points d'action déjà définis, et de traiter les nouveaux points portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Procédure de secours NCTS
- Sortie de marchandises
 - ECS
 - Application Douane
 - Tests relatifs à l'avis de Transfert
 - Procédure d'urgence
- Autorisation 24/7 pour les transports supplétifs fret aérien – par compagnie aérienne – limitée à 1 an
- Autorisation de chargement conjoint de fret aérien et transport routier dans un même camion – par compagnie aérienne – limitée à 1an
- Directives sur les preuves alternatives
- ENS checks (On hold)
- Contrôle Douane secured area/DGTA
- Réévaluation des agences IST
- TC33 certificat
- Groupe de travail E-commerce ACB – Be-Gate
- Visite Kristian Vanderwaeren
- EPA

2. Points d'action

Procédure de secours NCTS

Air Cargo Belgium a appris que le système NCTS est tombé en panne le jeudi 20 septembre vers 23 h. En outre, les entreprises impactées ont tenté de joindre l'helpdesk national pour obtenir des informations. Cependant, l'helpdesk était injoignable.

En conséquence, plusieurs transports ont subi des retards inutiles et des frais supplémentaires.

Par conséquent, NCTS était inactif durant une période de 8 h sans la moindre communication vers la communauté. À 7 h du matin, un courriel a quand même été envoyé depuis la douane concernant le lancement de la procédure de secours qui pouvait encore continuer jusqu'à 12 h. NCTS a été relancé vers 8 h.

Air Cargo Belgium et la communauté comprennent que les systèmes puissent tomber en panne. Cependant, nous souhaiterions une solution à la communication défailante à l'avenir. En outre, dans de telles situations, la décision quant au lancement de la procédure de secours devrait être plus rapide.

La douane a pu confirmer que l'application téléphonique était défectueuse. Cependant, la communauté a pris contact par téléphone et courriel. Les courriels envoyés peuvent être transmis à Bart Vleugels de sorte que ce problème puisse être examiné plus en détail.

En tout cas, la communauté souhaite un point de contact central ou un numéro de téléphone déterminé que l'on peut appeler afin de renvoyer les problèmes.

Avis supplémentaire : La procédure de garde est révisée, une communication à ce sujet suivra encore.

Sortie de marchandises

ECS – Export Control System (système de contrôle des exportations)



En ce qui concerne la connexion volontaire, temporaire, supplémentaire à BRUcloud pour un apurement accéléré des déclarations à l'exportation, 29 connexions sont encore tout à fait opérationnelles.

En août 2018, l'application douanière a traité pas moins de 59 % du flux total des avis de notification à Brussels Airport.

Tests relatifs à l'avis de Transfert

ECS Phase 2 : WFS et Swissport ont encore besoin de 1 à 2 mois pour tester l'avis de Transfert avec Q4 2018 comme directive pour pouvoir travailler de façon opérationnelle. La copie de l'avis de Transfert vers le GHA n'est pas encore en ordre. À cet effet, Klara Pasgang a demandé les numéros EORI du GHA. Ce serait un work in progress.

Action :	Responsable	Date limite
Les GHA testent l'avis de Transfert	WFS : Stijn Op de Beeck Swissport : Luc Goethals	Q4 2018

Procédure d'urgence ECS

Lors d'une réunion précédente, une procédure de secours potentielle a été proposée par Marc Bogaerts. La douane a réagi de manière positive et devrait adapter cette proposition en interne.

Dorothy Cardoen reprend cela dans le groupe de travail Sortie de marchandises du Forum National.

Action :	Responsable	Date limite
Affiner la proposition de procédure de secours (p. ex. check 5 jours a posteriori).	BAC : Marc Bogaerts	28.09.2018
La douane reprend la procédure de secours dans le groupe de travail Sortie de marchandises	AGD&A : Dorothy Cardoen	31.10.2018

Marchandises introduites : Comptabilité marchandises DSDT

Autorisation 24/7 pour les transports supplétifs fret aérien – par compagnie aérienne – limitée à 1 an

+ Autorisation de chargement conjoint de fret aérien et transport routier dans un même camion – par compagnie aérienne – limité à 1an

Actuellement, une autorisation est octroyée à des lignes aériennes individuelles pour 1 an. Si une partie oublie le renouvellement, cela provoque un sérieux contretemps. La proposition était la suivante ;

1. Les GHA peuvent en principe reprendre l'autorisation des lignes aériennes et par conséquent, faire en personne la demande ce qui réduit les risques de retards.
2. Le délai d'1 an est très court. Cela produit une activité administrative intensive sur une base annuelle, tant pour le demandeur que pour l'AGD&A elle-même. Le délai peut-il être prolongé ?

La prolongation du délai d'1 an (à l'infini) est approuvée par la douane.

Pour le transfert de la responsabilité, Godelieve Hendrickx recevrait encore une confirmation pour pouvoir travailler avec des procurations, les GHA pouvant ainsi agir au nom des compagnies aériennes. De telles autorisations seraient uniquement valables à Zaventem. Une réponse du service central à cet égard a été apportée lors de la Concertation régionale. La douane souhaite d'abord la parcourir et donnera un aperçu lors de la prochaine réunion.

Action :	Responsable	Date limite
Confirmation du transfert de la responsabilité (procurations).	AGD&A : Godelieve Hendrickx	28.11.2018

Directives sur les preuves alternatives

Une note relative aux « Preuves alternatives pour les mouvements en transit » a été publiée sur le site du Forum national. Celle-ci est disponible via <https://www.naforna.be/fr/nouvelles/23082018-preuves-alternatives-pour-transit>

La communauté a fait remarquer que le délai légal de 24 h est très strict. Une transition du vendredi au lundi devrait être prévue (72 h). La douane reprend ce point avec le service Backoffice.

Une question complémentaire : Où peut-on obtenir le certificat 724A au niveau local ? → À la succursale.

Action :	Responsable	Date limite
La douane examine un délai de 24 h	AGD&A :	28.11.2018

ENS checks (Vérifications ENS)

Ce point a été provisoirement mis en mode « on hold ».

La communication par courriel n'est pas idéale, mais il n'existe pas d'autres possibilités de communication. Pour cela, nous devons attendre ICS2. La connexion entre DSDT et le nouveau GCB devrait avoir lieu en 2021.

Ce point est retiré de l'ordre du jour, mais est conservé dans l'aperçu général.

Contrôle Douane secured area/DGTA

Au sein de la communauté, une imprécision est toujours présente quant à la réglementation stricte de la DGTA concernant l'accès à un « secured area ». À cet égard, la douane est-elle considérée comme

un tiers ? Si c'est le cas, la douane ne peut tout simplement pas avoir un accès libre à un « secured area ».

Cependant, la douane nuance cela étant donné que les autorités comme la Police fédérale, la Sûreté de l'État et la douane elle-même disposent d'un statut spécial, de ce fait, d'autres règles s'appliquent.

La DGTA veut toutefois des règles uniformes pour tous les aéroports, un équilibre devra donc être trouvé pour la douane/les secured areas. Toute question éventuelle concernant la sécurité et la douane peut toujours être envoyée à Bart Vleugels.

Autorisation IST : réévaluation

Les agences doivent établir un document T1 en cas de transfert entre IST.

Les GHA constituent une exception à cela. En cas de transfert de GHA vers une agence, un suivi est établi, mais au moyen d'un avis de transfert, les envois sont également à contrôler électroniquement.

On discute encore au sein de la communauté pour savoir qui établit le document T1. Cependant, la douane est linéaire à ce sujet : l'expéditeur initie le transport et est donc responsable du transfert et de cette manière de l'établissement du document T1.

La communauté souligne cependant que des documents supplémentaires entraînent des coûts supplémentaires. Des conditions doivent être rédigées au niveau national pour savoir quand un T1 est nécessaire en cas de transfert entre IST. Il s'agit cependant d'une décision politique de la douane, de ce fait une solution rapide est possible.

Cependant, au sein de l'aéroport, nous devrions instamment disposer d'une directive uniforme entre les IST locales.

Certificat TC33

Le comité de pilotage de la douane exprime des inquiétudes concernant le certificat TC33. Si ce certificat est demandé, la douane devrait recevoir le document original. Ce qui a pour conséquence que les entreprises ayant plusieurs établissements doivent spécialement envoyer leur certificat, ce qui engendre des pertes de temps et du travail supplémentaire. Voici les alternatives qui sont présentées : la délivrance de plusieurs copies officielles, à diffuser parmi les établissements ou l'autorisation d'un scan numérique du document.

À ce sujet, la douane était claire : si le certificat original est totalement en ordre, une copie est bien acceptée.

Si des problèmes surviennent quand même, on peut contacter Sven Spreutels à cet égard.

Groupe de travail E-commerce ACB - Be-Gate

La période de test 1 (de juillet à septembre) est clôturée. Durant cette période, ACB a réuni un groupe de travail pour mettre en ordre la connexion technique IT avec la douane. Cependant, durant

cette période, il est apparu que la communication avec la douane concernant ce projet est difficile. Entre-temps, les spécifications pour la connexion avec la plateforme Be-Gate ont été transmises.

Pour ce projet, DHL Aviation travaille séparément avec la douane (à titre d'intégrateur). De leur côté également, plusieurs questions subsistent concernant les conditions du projet, mais par exemple également concernant la procédure en cas de retours.

La douane affirme que les plus gros retards sont en général encourus par des affaires qui concernent la législation. De plus, la plateforme s'est avérée plus lourde qu'initialement prévue. Elle serait dès lors utilisée plus longtemps que jusqu'en 2021.

Bruno De Clercq (AGD&A) effectue le suivi au niveau régional et national et fait rapport à Bart Vleugels.

Visite Kristian Vanderwaeren

Kristian Vanderwaeren, administrateur général Douane, visitera BRUcargo en novembre pour présenter le nouveau plan de management à la Concertation régionale de Louvain. En outre, ACB donnera avec la Douane Région Louvain, une présentation avec un aperçu des réalisations, points d'action, etc.

Cependant, l'objectif est également de transmettre à un niveau supérieur les points d'action qui ne sont pas encore résolus.

C'est pourquoi la Concertation régionale de novembre sera reportée du 30.11.2018 au 28.11.2018. La réunion durera certainement tout l'après-midi.

En prévision, ACB assistera à l'Assemblée générale du Forum national, qui a lieu le 6 novembre.

ACB organisera un « drink douane » à l'issue de la réunion.

EPA

Salon Logistics & distribution

La douane sera présente au salon Logistics & distribution du 3 octobre et dispose de plusieurs entrées gratuites au salon pour la communauté.

La douane déménage à BRUcargo

D'ici 2 semaines, la douane déménagera du bâtiment 703 au bâtiment 705. À cet égard, le principal problème est qu'il n'y a qu'une seule place jouxtant ce bâtiment pour le scellement. Les camions ne peuvent donc faire la file que un par un devant le bâtiment. Des parkings sont toutefois prévus. Les GHA ne font pas de demande de scellement, mais se demandent s'ils peuvent devenir expéditeurs agréés.

Projet pilote contact douane moments de contrôle

La douane annonce qu'un projet pilote sera prochainement lancé concernant le contact des contrôles. À ce moment, la chambre de régie est le point de contact dans ce cadre. À l'avenir, la chambre de régie suivrait encore la communication relative aux contrôles, mais c'est ensuite transmis à un expert qui exécute le contrôle effectif. Cet expert gèrera les documents et prendra directement un rendez-vous avec le responsable par entreprise. La chambre de régie détermine la distribution des contrôles parmi les experts. À cet effet, un avis formaté serait rédigé pour transmettre à l'agence concernée l'expert responsable du contact et de la gestion des documents.

Pour ce projet, la douane enverra un message directement à tout le monde. La directive pour commencer est le 1^{er} novembre 2018.

Planning 2019

En 2019, les réunions de la Concertation régionale auront lieu le dernier vendredi des mois impairs. À cet effet, ACB envoie les invitations aux réunions.

SPOC concernant la saisie

La communauté souhaite un point de contact pour les marchandises saisies. Les personnes suivantes sont désignées par l'Administration générale des Douanes & Accises :

- Bruno De Clercq (Backoffice) - da.tcv.backoffice.zaventem@minfin.fed.be
- Bart Maes (E&R) - bartholomeus.maes@minfin.fed.be